

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 11 décembre 2023 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 11 décembre 2023 à 19h30 à la mairie sous la présidence de M. Christian COGNIARD, Maire.

Présents : Christelle Bouillon, Laurent Boutry, Michel Brissart, Isabelle Clause, Christian Cogniard, Patrick Dié, Géraldine Guillet, Bertrand Jénin, Jean-Christophe Laclaire, Murielle Lebègue, Sandra Mannarino, Elodie Pilardeau, Lionel Pinot, Bruno Rochon.

Absent excusé : Jérôme Chocardelle (pouvoir à Christian Cogniard)

Secrétaire de séance : Mr Lionel PINOT.

19h30 -> 20h : Présentation de « REZO POUCE » par Mme Boucher (animatrice CCPR/Crêtes Préardennaises). Dispositif entrant dans le cadre des actions de mobilités initié par la CCPR qui a la compétence.

1 – APPROBATION DU PV de la réunion du 7 novembre 2023

Le procès-verbal du conseil municipal du 7 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Mr Bertrand JENIN soumet l'idée d'informer la population de l'ordre du jour des réunions du CM via Illiwap.

2- TOUR D'HORIZON DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mr le Maire relate et commente les réunions et manifestations intervenues depuis la dernière réunion du conseil :

- 08/11 - Réunion EDF ER à Cauroy : point sur projet éolien Mt des 4 Faux
- 09/11 - Réunion avec les agents du ST (organisation suite départ EE)
- 10/11 - Rencontre Mme Boucher du Rézo Pouce
- 11/11 - Cérémonie patriotique Armistice du 11/11/1918
- 14/11 - Rencontre Thomas Debant (autoentrepreneur assistance informatique)
- 15/11 - Réunion à Alincourt des 5 communes concernées par la vidéoprotection
- 16/11 - CA du collègue
- 17/11 - AG de l'Asso Les Ecoliers Verlainne
- 17/11 - AG de l'Asso Sud-Ardenne Tennis à Tagnon
- 17/11 - Réunion à Tagnon du Cté du Circuit Cycliste des Ardennes : organisation 1ère étape
- 17/11 - AG de l'APOGERR au Châtelet (Ce n'est pas encore gagné !)
- 18/11 - AG du club des Pieds à la Retourne
- 22/11 - Salon des Maires à Paris (Le maire et deux adjoints y ont participé)
- 23/11 - Visite périodique de sécurité du Collège de La Retourne (RAS)
- 25/11 - Ste Barbe au CS des Sapeurs-Pompiers (Promotions et médailles)
- 28/11 - AG du Club St-Amand
- 02/12 - AG Asso Mémoire et Patrimoine
- 04/12 - Réunion de travail (Cpta-finances) avec Mme Toury (CDL DGFIP)
- 04/12 - Réunion Maire-Adjointes
- 05/12 - Rencontre Mr Andretto de la DIR08 : réfection de la rue A Doury (prévue en 2025)
- 05/12 - Rencontre Mr De Sousa (refonte site internet)
- 05/12 - Commission travaux

06/12 - Réunion FDEA : étude extension/raccord. électrique Chemin Adda (J. Allart)

08/12 - Téléthon aux Ecoles

09/12 - Collecte Téléthon - Distribution de sapins de Noël et raticide aux ateliers

3 – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET CCPR

. Travaux et service technique

1) POINT SUR LES GROS PROJETS

- Travaux réhabilitation St-Exupéry : pas de nouvelle de l'architecte.
- Diagnostic assainissement en attente de réponse de l'agence Seine /Normandie.
- Vidéoprotection : autorisation de la Préfecture, devis reçus de Citéos, Enedis et Losange – projet subventionné à 80%. (voir point 4)

2) ETUDE DES DEVIS DE TRAVAUX A PROGRAMMER EN 2024.

- Devis FDEA éclairage parking maison de santé coût 1700€ TTC validé par la commission.
- Devis FDEA : EP rue de l'ABBYE : coût 29316,84€ TTC validé par la commission + Enfouissement télécom rue de l'ABBYE : devis FDEA coût 39305,77€ TTC validé par la commission.
- Devis LAMORLETTE PAYSAGE : Arrachage haie cimetière et remplacement par une clôture béton, retenue par la commission coût 15784€ TTC.
- Devis FLECHEUX : Remplacement chauffage ex-logement Tinturier (Av des Ecoles) validé par la commission avec ballon eau chaude, coût 6872,25€ TTC

Le conseil municipal donne son accord pour tous ces devis à l'unanimité sauf une abstention pour les travaux du logement Av des Ecoles

Travaux en attente :

- EP Chemin Abbé Beaudoin/route d'Annelles
- Logement Château (travaux à faire avant nouvelle location)
- Pôle Santé (PAC)
- Travaux voirie rue de l'ABBYE reportés pour 2025 (?).
- Démoussage toiture boulangerie
- Démontage des cheminées immeuble St-Ex

Service technique :

Effectif présent actuellement : 2 personnes (absent maladie E. COLLET jusqu'au 15 déc).
Pose des illuminations de Noël, nettoyage des rues et entretien courant.

Le maire informe qu'il a rencontré avec P. Dié les agents pour les informer sur l'organisation du ST mise en place, par suite du départ de Eric EMON dont la responsabilité provisoire incombe à Hervé Psaume.

Il fait part aussi du renouvellement du contrat aidé de Benjamin GURZ jusqu'au 9 juillet 2024 aux mêmes conditions.

. Cadre de vie et environnement :

Le tour du village par le jury des illuminations de Noël est fixé au lundi 18 décembre à 18h00. Environ 90 sapins ont été distribués à la population samedi dernier.

. Communication :

La commission se réunit le 12 décembre avec Mr De SOUSA développeur de site internet pour la refonte du nôtre.

. Fêtes et cérémonies – Sports :

Rappel des manifestations à venir : Spectacle de Noël le 16/12/2023, Tournoi de judo, Vœux à la population le 12/01 à 18h

Repas des aînés le 20/01 : les invitations seront distribuées par les agents du ST le 20/12. Géraldine GUILLET communiquera lors d'une réunion des CM le 06 janvier la liste des personnes à contacter pour le retour des inscriptions au repas

Déplacement Quimper en 2024 : attente du retour de Quimper pour l'organisation locale.

4 – PREVISIONS DE TRAVAUX 2024 AVEC DEMANDES DE SUBVENTIONS

Mur du cimetière

Le maire expose que la haie de thuyas qui entoure la partie ouest du cimetière a des racines qui se propagent et qui arrivent jusqu'aux tombes. De plus, elle se dépérit par endroit suite à la maladie de ces arbres. Afin d'assurer une meilleure protection du cimetière et des tombes, il y a lieu d'arracher cette haie et de la remplacer par un mur constitué de plaques de ciment. Des devis ont été sollicités, celui de l'entreprise LAMORLETTE a été retenu pour un montant de 14.140 € HT (15.784€ TTC)

Le plan de financement suivant est proposé :

COUT TOTAL DES TRAVAUX	
Montant HTVA	14.140 €
TVA	1.644 €
Montant TTC	15.784 €

PLAN DE FINANCEMENT	
DETR (30%)	4.242 €
FCTVA	1.644 €
COMMUNE	9.898 €
	15.784 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Confirme la construction d'un mur d'enceinte au cimetière et accepte le devis indiqué ci-dessus.
- Approuve le plan de financement proposé ci-dessus
- Autorise le maire à déposer le dossier de demande de subventions DETR de 30%

Vidéoprotection :

Faisant suite à l'accord donné par le conseil Municipal dans sa séance du 18 octobre 2022 pour doter la commune d'un système de vidéoprotection, les études étant terminées, le maire expose au conseil le détail de ce projet composé de l'installation de 12 caméras reliées à un serveur en un endroit sécurisé et devant être réalisé au cours de l'année 2024.

Des devis permettent une évaluation comme suit :

- CITEOS (Installation des caméras et du serveur) : 99.098 € HTVA
- LOSANGE (Raccordement fibre) 17.500 € HTVA
- ENEDIS (raccordement électrique) 12.000 € HTVA

Le plan de financement suivant est proposé :

COUT TOTAL DES TRAVAUX	
Montant HTVA	128.598 €
TVA	25.719 €
Montant TTC	154.317 €

PLAN DE FINANCEMENT	
DETR (30%)	38.579 €
REGION (31%)	40.000 €
FIDP (19%)	24.299 €
FCTVA	24.752 €
COMMUNE	26.687 €
	154.317 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Confirme l'installation de la vidéoprotection dans la commune et accepte les devis indiqués ci-dessus.
- Approuve le plan de financement proposé ci-dessus
- Autorise le maire à déposer les dossiers de demande de subventions DETR, Région Grand Est et FIDP

5 – SITUATION BUDGETAIRE 2023

Présentation par le Mr le Maire de l'état prévisionnel des 3 budgets (général, assainissement et pôle santé) à fin 2023. A constat des éléments présentés et commentés, il en ressort que la situation financière de la commune s'améliorant est encourageante avant d'établir le budget 2024. (les tableaux présentés seront transmis aux conseillers)

6 – DELIBERATIONS

1) Ouverture d'une ligne de crédit :

Le Maire explique qu'il y a lieu de mettre en place une ligne de crédit de 70000€ pour faire face à des besoins de trésorerie début 2024 dans l'attente du remboursement de TVA et des encaissements de la redevance assainissement en retard de facturation.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité :

- Décide de demander à la CRCA du Nord-Est ou à La Caisse d'Epargne du Grand Est, la mise en place d'une ligne de crédit d'un montant de 70.000 Euros, pour une durée d'un an.
- Ouvre au budget de l'exercice courant, les crédits correspondants aux frais financiers
- Prend l'engagement, au nom de la Collectivité, d'inscrire, en dépenses obligatoires au budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances.

- Autorise la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, Mr Christian COGNIARD, Maire ou en son absence, Mr Bruno ROCHON, 1^{er} Adjoint, pour la réalisation de cette ligne de trésorerie, la signature du contrat à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

2) Tarifs d'électricité à appliquer aux praticiens du Pôle Santé :

Conformément aux instructions de la trésorerie et au courrier adressé à ce sujet fin 2022 aux praticiens du Pôle Santé, il y a nécessité de fixer annuellement les tarifs d'électricité consommée à répercuter aux praticiens en tant que charges locatives des locaux qu'ils occupent :

- Pour l'électricité consommée (prises électriques et éclairage du cabinet) par chaque praticien selon le relevé des décompteurs individuels : 0,30€ / kwh
- Pour l'électricité du chauffage des cabinets et des communs ainsi que de l'éclairage des communs, application pour l'année 2023, de la moitié du tarif (tarif plein en 2024), soit 1.09€/m2/mois pour chaque surface indiquée dans les baux.

Un courrier explicatif sera joint à la facturation de ces consommations

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord pour la définition et l'application de ces tarifs aux praticiens du Pôle Santé.

3) Garantie de maintien de salaire des agents :

La commune participant à la cotisation de cette garantie, il est proposé de passer notre participation de 8€ et 15€/mois à 10€ et 20€/mois pour les agents concernés selon leur catégorie.

Le conseil à l'unanimité donne son accord

4) Contrat d'assurance statutaire auprès de la CNP

Le conseil, à l'unanimité, valide le taux de cotisation 2024 fixé à 7,61 % pour le remboursement à la commune des IJSS des agents

7 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Demande d'installation d'un commerçant (GAEC de la Vallée Blanche : produits volaillers) le 3^{ème} vendredi de chaque mois sur le petit marché du vendredi. Le conseil donne son accord.
- ✓ Projet Carrefour : 2^{ème} PC accepté et signé.
- ✓ Projet privé du centre kiné-sports dans l'ex-caserne des SP : PC en cours d'instruction.
- ✓ Invitation de l'ESJ au vin d'honneur le 29/12 à 18 h pour le tournoi de foot en salle.
- ✓ Réunions et manifestations à venir : Commission communication le 12/12, AG du Judo le 15/12, Noël des enfants le 16/12, les 28 et 29 tournoi de foot en salle.

Autres questions diverses :

- A la question de savoir quand on pourrait avoir un nouveau collège à Juniville, le maire répond que la construction d'un complexe scolaire regroupant le collège et les écoles primaires a déjà été évoqué par la Communauté de Communes associée dans la réflexion au Département mais que budgétairement celui-ci ne peut pas être envisagé avant plusieurs années.
- Collecte des déchets lors de certaines manifestations : les associations ont possibilité de demander un bac à la CCPR de 660 l (coût : 35€)
- Vœux aux personnels : fixés le jeudi 4 janvier à 11h

La séance est levée à 22h10